

REGLEMENT COMPLET DE L'OPERATION BOSCH CAR SERVICE

Achat et changement de disques et/ou plaquettes de la marque BOSCH = inscription au tirage au sort pour tenter de gagner 1 vélo à assistance électrique

1. Société organisatrice

La société Robert Bosch (France) S.A.S, Société par actions simplifiée au capital de 140 400 000,00 euros, dont le siège social est situé au 32 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen, enregistrée sous le numéro 572 067 684 du RCS de Bobigny, organise l'opération promotionnelle intitulée « MON FREINAGE GAGNANT » (ci-après « l'Opération ») au sein de son réseau Bosch Car Service.

L'Opération se déroulera dans les conditions définies ci-après :

2. Acceptation du règlement de l'Opération

La participation à l'Opération implique de la part des participants l'acceptation sans réserve du présent règlement.

3. Bénéficiaires

Les véhicules légers de toutes marques (véhicule dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes), dont la carte grise est française (Métropole, Corse et DROM COM) ayant fait l'objet d'une prestation de montage de pièce(s) BOSCH au sein du réseau Bosch Car Service entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2024.

4. Conditions de participation

Du 1er octobre au 30 novembre 2024, pour tout achat et changement de disques et/ou plaquettes de la marque BOSCH posé par un garage participant dans le réseau Bosch Car Service, le consommateur a la possibilité de s'inscrire au jeu concours avec tirage au sort pour tenter de remporter un des cinq vélos à assistance électrique mis en jeu d'une valeur généralement constatée de 3000 euros prix public.

5. Inscription

Pour s'inscrire et participer au tirage au sort, le bénéficiaire du véhicule devra :

1/ Entre le 01/10/2024 et 30/11/2024, **SE CONNECTER** sur le site www.monfreinagegagnant.fr avant la date de fin de la campagne, soit le 30/11/2024 minuit. **REEMPLIR** intégralement le formulaire de participation.

2/ **TELECHARGER** votre facture sur laquelle vous aurez entouré impérativement la date d'achat et le libellé produit (faisant apparaître la pièce BOSCH). Attention, ces preuves d'achat doivent être complètes et parfaitement lisibles (nom, prénom, adresse postale). Dans le cas contraire, votre demande sera définitivement rejetée.

3/ **Terminez** votre inscription et votre participation au tirage au sort en cliquant sur le bouton "VALIDER".

6. Conditions générales

Offre non cumulable avec toute autre opération locale ou nationale en cours portant sur le même produit. Frais de connexion et de participation non remboursés.

Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte.

Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraîneraient l'annulation de la participation concernée.

Date limite des réclamations : 04/12/2024

Le tirage au sort sera effectué le 5 décembre 2024, dans les locaux de la société BOSCH et par les représentants de la tête de réseau Bosch Car Service les gagnants seront avertis via l'e-mail fourni lors de leur inscription sur

le site www.monfreinagegagnant.fr. Les lots seront remis au plus tard le 28 février 2025 aux gagnants par l'intermédiaire du garage Bosch Car Service ayant effectué les travaux sur le véhicule.

Pour toutes demandes complémentaires, vous pouvez nous contacter via le site : <https://www.boschcarservice.fr>
Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur www.bosch.fr
Robert Bosch France SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 140 400 000 € immatriculée au RCS de Bobigny sous le n° 572 067 684, dont le siège social est au 32 avenue Michelet 93404 Saint-Ouen Cedex France.

Clause de responsabilité

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté et/ou en cas de force majeure (incendie, inondation, catastrophe naturelle, grève, restrictions gouvernementales, pandémie, etc.) l'Opération venait à être écourtée, modifiée, reportée ou annulée, et ce sans qu'une quelconque indemnisation ne soit due aux participants.

Clause modification

La Société Organisatrice se réserve la possibilité d'apporter toute modification au règlement de l'Opération et, à tout moment sans préavis, ni obligation de motiver sa décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. Les participants à l'Opération sont réputés avoir accepté ces modifications du simple fait de leur participation.

Clause loi applicable et juridiction

Le présent règlement est soumis à la loi française.

En cas de contestation ou de réclamation, pour quelque raison que ce soit, le participant à l'Opération dispose d'un délai de deux mois maximums après la clôture de l'opération, pour transmettre sa demande à la Société Organisatrice (cachet de la poste faisant foi).

Tout litige né à l'occasion de la présente Opération Promotionnelle et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis au Tribunal Judiciaire de Paris.

7. Protection des données personnelles

Robert Bosch (France) SAS est le responsable du traitement et collecte les données personnelles suivantes afin de garantir la bonne gestion de l'Opération (gestion des incidents inclus) : nom, prénom, e-mail, marque et modèle du véhicule, numéro de série du véhicule, date de première immatriculation et immatriculation du véhicule. Cette collecte repose sur votre consentement. Aucune de vos données ne seront transmises à un tiers ou une société tierce, les données récoltées sont à usage exclusif pour le tirage au sort du dit jeu concours.

La vérification des conditions de participation à l'Offre est réalisée par Bosch.

Nous conservons vos données 24 mois suivant la clôture de l'Opération pour gérer toute demande et/ou réclamation liée à l'Opération.

Nous prenons toutes les mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité, la protection de vos données personnelles et prévenir de tout accès non autorisé et ce conformément à l'état de l'Art.

Vous disposez d'un droit d'accès et d'information, d'un droit de rectification, de suppression et de mise à jour, d'un droit à l'effacement, d'un droit à la limitation, d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données personnelles après votre décès, d'un droit d'opposition, d'un droit de retrait de votre consentement à tout moment. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés), à l'adresse postale et électronique suivante : 3, place Fontenoy – 75007 Paris - <https://www.cnil.fr/fr/agir>.

Pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante en précisant l'objet de la demande « droit des personnes » : DPO, Sécurité de l'information et protection des données du Groupe Bosch, Robert Bosch GmbH, Kronenstrasse 22, 70173 Stuttgart Germany, courriel : DPO@bosch.com et/ou <https://www.bkms-system.net/bosch-datenschutz>